



2021

***Plan
d'Organisation
de la
Surveillance et
des Secours
POSS***





POSS 2021

CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE

57 Ile de la Loge - 78380 Bougival

☎ 01 39 69 04 60 -

✉ contact@cslbfbougival.com

www.cslbf-bougival.com

Sommaire

1. IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	3
2. FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT	3
3. CARACTERISTIQUES DES BASSIN ET ZONE DEVOLUTION DU PUBLIC	4
4. NOMBRE DE PRATIQUANTS POUVANT ETRE ADMIS SIMULTANEMENTS.....	5
5. DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS	5
6. IDENTIFICATION DU MATERIEL DE SECOURS DISPONIBLE.....	6
7. MOYENS DE COMMUNICATION	7
8. ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE	7
9. PROCESSUS D'INTERVENTION	8
10. ANNEXE N° 1 : AVENANT AU POSS – CRISE DE LA COVID	10
11. ANNEXE N° 2 : EN CAS D'ACCIDENT OU INCIDENT.....	11
12. ANNEXE N° 3 : PLAN GENERAL POUR LES SERVICES D'URGENCE.....	12

	<h1>POSS 2021</h1>	<p>CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE</p> <p>57 Ile de la Loge - 78380 Bougival ☎ 01 39 69 04 60 -</p> <p>✉ contact@cslbfbougival.com</p> <p>www.cslbf-bougival.com</p>
--	--------------------	---

1. IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Centre Sports et Loisirs de la Banque de France

**57 Ile de la Loge
78380 BOUGIVAL**

TEL : 01 39 69 04 60

Propriétaire foncier : La Banque de France (Paris 01)

Exploitant : Le CSLBF

2. FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT

Ouverture saisonnière :

Du samedi 29 mai au dimanche 5 septembre 2021

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 12h à 20h
Samedi, Dimanche : de 10h à 20h

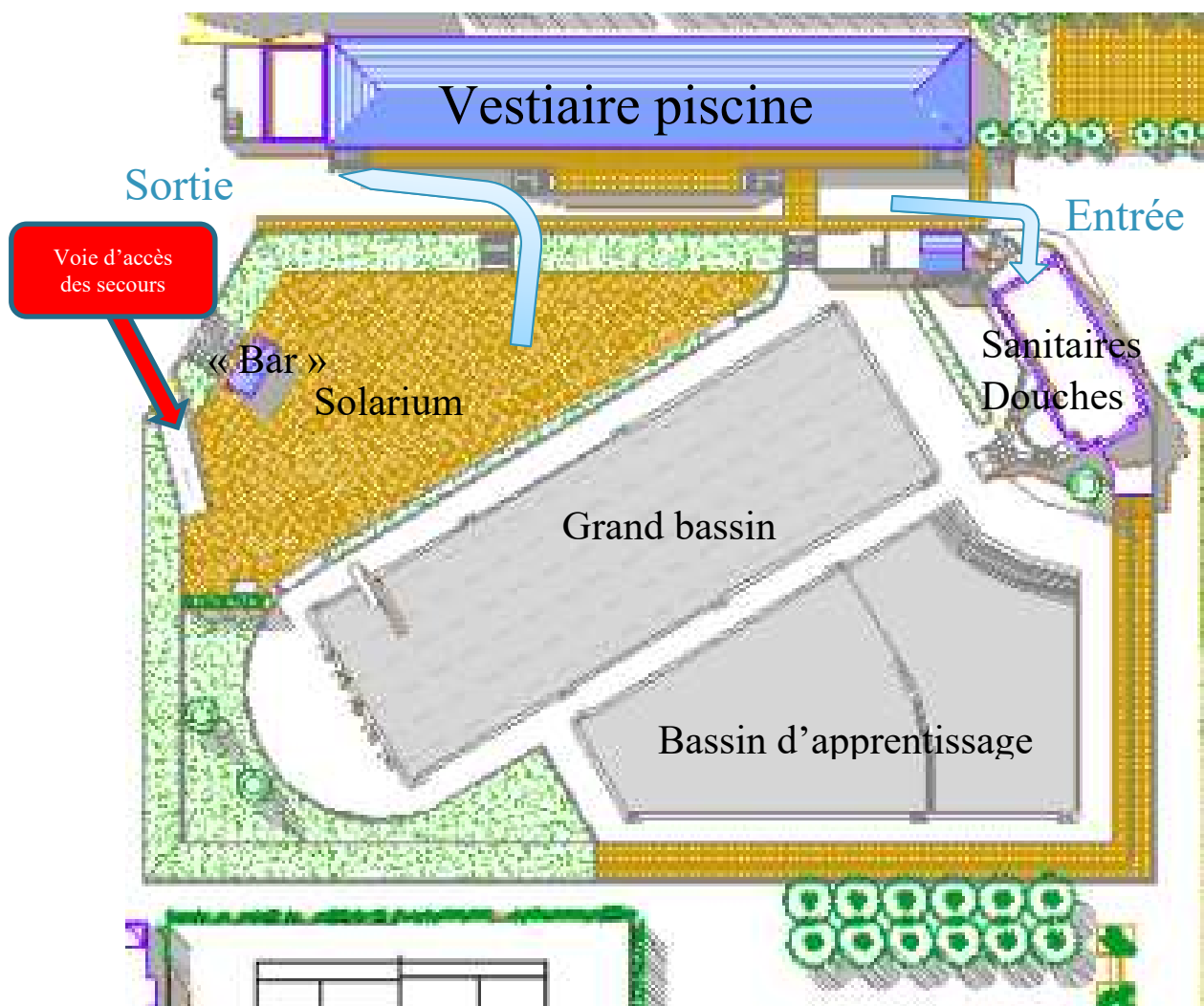
Nocturne les vendredis de juin (les 4, 11, 18, 25) : fermeture à 21h.
Fermeture hebdomadaire le mardi.

- Type de fréquentation = fréquentation familiale avec exclusivement des membres ayant une formule club et des enfants du centre de loisirs du CSE Siege de la BDF.
- Moment de forte fréquentation prévisible = aucun.

3. CARACTERISTIQUES DES BASSIN ET ZONE DEVOLUTION DU PUBLIC

La piscine du CSLBF offre à ses membres une piscine composé de :

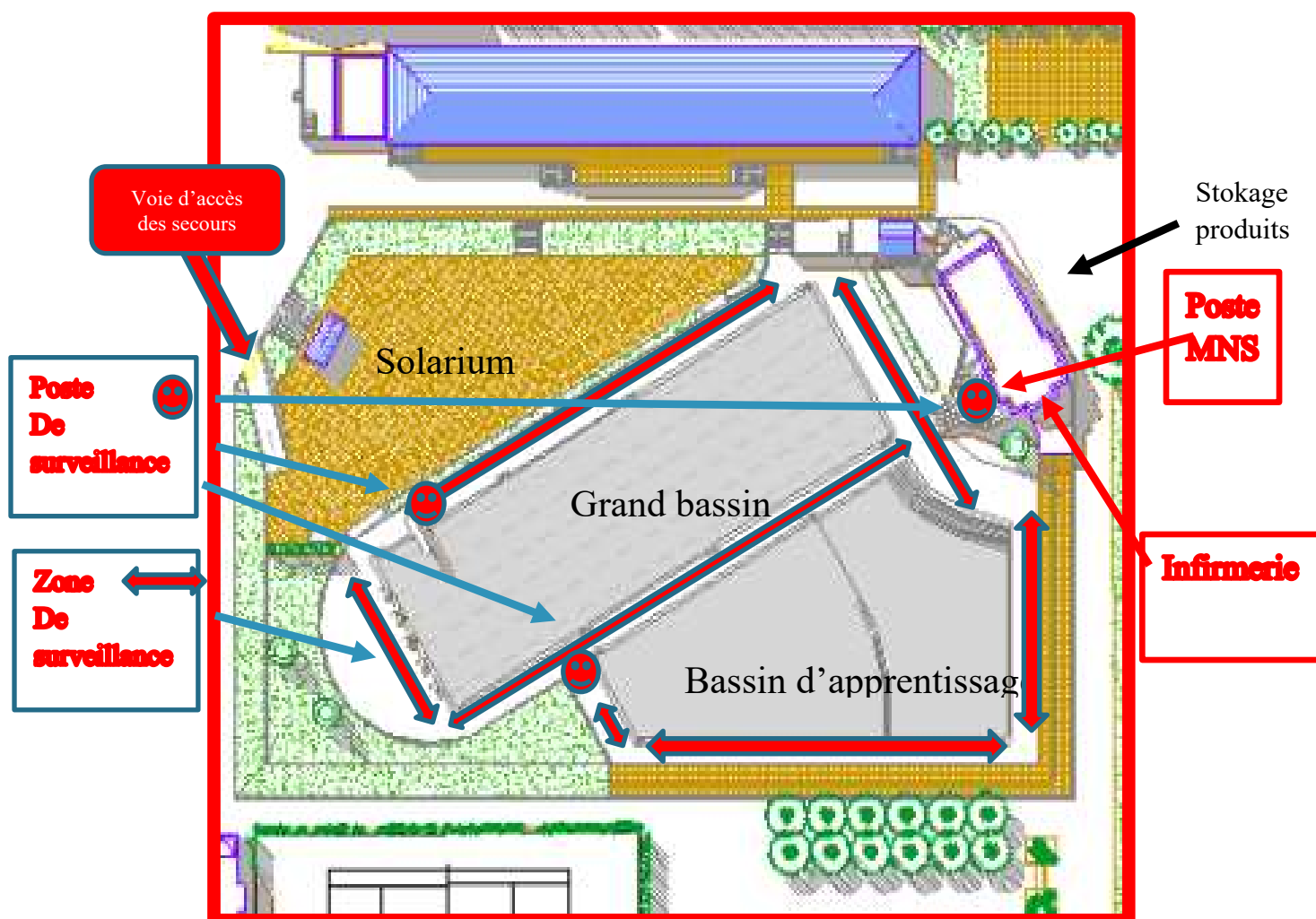
- 2 bassins
 - L'un de 50 m avec 2 lignes d'eau délimitée.
 - D'une profondeur de 1.20 à 3.50 m (l'ancien fosse à plonger).
 - L'autre dit d'apprentissage, en forme libre.
 - D'une profondeur de 0.45 à 0.55 m (espace « pataugeoire »).
 - D'une profondeur de 0.95 à 1.25 m (espace « apprentissage »).
- Un grand solarium
- De sanitaires et de douches de proximité accessible en entrant dans l'enceinte de la piscine.
- De vestiaire (avec des douches collectives) situé à côté de l'enceinte de la piscine.



4. NOMBRE DE PRATIQUANTS POUVANT ETRE ADMIS SIMULTANEMENTS

Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) :	750 personnes simultanément
Nombre d'entrée pour l'année :	environ 16 000 entrées piscine (en 2019)
Fréquentations maximale hivernale journalière :	0 (zéro)
Fréquentations maximale saisonnière journalière :	500 entrées piscine (en 2019) sur une journée
Moments prévisibles de forte fréquentation :	en 2021 aucun.

5. DESCRIPTIF DES INSTALLATIONS



NB : L'arrêt d'urgence des pompes est directement accessible au poste MNS.

	<h1>POSS 2021</h1>	<p>CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE</p> <p>57 Ile de la Loge - 78380 Bougival ☎ 01 39 69 04 60 -</p> <p>✉ contact@cslbf-bougival.com</p> <p>www.cslbf-bougival.com</p>
--	--------------------	---

6. IDENTIFICATION DU MATERIEL DE SECOURS DISPONIBLE

L'ensemble du matériel ci-dessous est accessible à l'infirmerie du poste MNS

A. MATERIEL DE SAUVETAGE

- ◀ 1 perche

B. MATERIEL DE REANIMATION

- ◀ 2 bouteilles d'oxygénothérapie portable de 2 Litres avec débitlitre
- ◀ 1 insufflateur à patient unique type BAVU pour bébé
- ◀ 1 aspirateur de mucosités

C. MATERIEL DE SECOURISME

- ◀ 1 plan dur flottant avec sangles de maintien
- ◀ 2 colliers cervicaux (1 adulte 1 enfant)
- ◀ 1 lit de repos avec tête
- ◀ 1 couverture de survie
- ◀ 1 lot d'attelles
- ◀ 1 valisette pour le transport du matériel de 1^{ère} urgence
- ◀ 1 valisette pour les produits pharmaceutiques
- ◀ 1 DSA

D. MATERIEL Pharmaceutique et de protection des brûlures et des plaies

- ◀ Produits renouvelés selon besoins

IMPORTANT :

- ◀ Les matériels de réanimation, de sauvetage et de communication seront vérifiés à chaque prise de service (mention sur le journal de bord)
- ◀ Tout incident ou évènement important fera l'objet d'une mention portée sur le journal de bord. Le gérant en sera rapidement avisé.

	<h1>POSS 2021</h1>	<p>CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE</p> <p>57 Ile de la Loge - 78380 Bougival ☎ 01 39 69 04 60 -</p> <p>✉ contact@cslbf-bougival.com</p> <p>www.cslbf-bougival.com</p>
--	--------------------	---

7. MOYENS DE COMMUNICATION

- ⚡ Téléphone fixe en ligne extérieure directe.
- ⚡ 1 sifflet d'appel à disposition.
- ⚡ Une fiche d'alerte spécifique affichée de manière claire et visible au poste de surveillance principal portant la mention (voir annexe n°2) :

EN CAS D'ACCIDENT ou INCIDENT.....

8. ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE

La surveillance, la sécurité de la baignade et des plages sont assurées par une personne qualifiée titulaire des diplômes d'Etat de BEESAN ou BNSSA affichés dans l'enceinte de la piscine, identifiés par leur tee-shirt marqué MNS.

Le ou les surveillants sont les seules habilités à définir leurs positions pour assurer la sécurité de l'ensemble des usages en fonction de la fréquentation.

Organisation possible des rotations :

Si 1 Surveillant :

Il reste essentiellement au poste de secours pour contrôler les entrées et avoir la meilleure visibilité sur tous les bassins.

Si 2 Surveillants :

Surveillant N° 1 au poste de secours, surveille le grand bassin.

Surveillant N° 2 au poste de secours, surveille le petit bassin. S'il le juge nécessaire, sur le bord du bassin.

Rotation toutes les 15' des zones à surveiller.

Si 3 Surveillants :

Surveillant N° 1 au poste de secours, surveille le grand bassin.

Surveillant N° 2 au poste de secours, surveille le petit bassin.

Surveillant N° 3 en fonction de l'affluence : au poste au fond du bassin sur la chaise et s'occupe des petites interventions (piques, petits bobos...)

Rotation toutes les 15' des zones à surveiller et de N° 1 à N° 3.

Pause de 15 min possible pour le N° 2

- ⇒ Lorsque le N° 2, part en pause pour 15 min : le N° 3 devient N° 1 et N° 1 devient N° 2 Au retour de pause il devient N° 3

	<h1>POSS 2021</h1>	<p>CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE</p> <p>57 Ile de la Loge - 78380 Bougival ☎ 01 39 69 04 60 -</p> <p>✉ contact@cslbf-bougival.com</p> <p>www.cslbf-bougival.com</p>
--	--------------------	---

Si 4 Surveillants

Surveillant N° 1 au poste de secours, surveille le grand bassin.

Surveillant N° 2 au poste de secours, surveille le petit bassin.

Surveillant N° 3 en fonction de l'affluence : au poste au fond du bassin sur la chaise et s'occupe des petites interventions (piques, petits bobos...)

Surveillant N° 4, tourne sur le bord du bassin et s'occupe des petites interventions

Rotation toutes les 15' des zones à surveiller et de N° 1 à N° 4.

Pause de 15 min possible pour le N° 3

⇒ Lorsque le N° 3, part en pause pour 15 min : le N° 4 devient N° 1, N° 1 devient N° 2 et N° 2 devient N° 3. Au retour de pause il devient N° 4

9. PROCESSUS D'INTERVENTION

UN SEUL SURVEILLANT :

- ↖ Intervient sur la victime.
- ↖ Fait le bilan
- ↖ Traite la victime (techniques appropriées).
- ↖ S'adapte en fonction des circonstances pour prévenir ou faire prévenir les secours (témoins, gérants)

DEUX SERVEILLANTS : OU PLUS

Le surveillant qui intervient :

- ↖ Alerte son collègue.
- ↖ Intervient sur la victime.
- ↖ Fait le bilan.
- ↖ Traite la victime (techniques appropriées).

Le second surveillant :

- ↖ Réceptionne le bilan.
- ↖ Prévient ou fait prévenir les secours (témoins, gérants)
- ↖ Apporte le matériel de secours adapté (oxygénothérapie-colliers cervicaux-attelles-etc....)
- ↖ Fait évacuer les bassins, au besoin par toutes personnes présentes susceptibles de l'aider.

Les deux surveillants :

- ↖ Traitent la victime en équipe jusqu'à l'arrivée des secours.

	<h1>POSS 2021</h1>	<p>CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE</p> <p>57 Ile de la Loge - 78380 Bougival ☎ 01 39 69 04 60 -</p> <p>✉ contact@cslbf-bougival.com</p> <p>www.cslbf-bougival.com</p>
--	--------------------	---

RÔLE DU GERANT :

En cas d'accident nécessitant l'intervention des services de secours publics, le gérant du Centre Sports et Loisirs est impérativement avisé.

Il peut être amené à :

- ◀ Prévenir les secours et transmettre le bilan lorsque le surveillant est seul.

Il aura pour rôle de :

- ◀ Se rendre sur les lieux. Evacuer, si nécessaire, les adhérents et interdire les accès (vestiaires piscine et abords).
- ◀ Attendre sur place l'arrivée des secours et les diriger vers le lieu de l'intervention.
- ◀ Maintenir une liaison avec le Club house et l'accueil d'où un contact téléphonique pourra être établi avec les services de secours.

NB : Les services de secours publics appelés à intervenir sur la piscine du Centre Sports et Loisirs disposeront d'un plan d'accès au site sur lequel figurent les numéros de téléphones utiles.

Exercice d'alarme et périodicité :

Le CSLBF réalise au moins un exercice spécifique sur la piscine, par saison, en début de saison avec son équipe de MNS.

Fait à Louveciennes, le 10 mars 2021

Le Président du Centre Sports et Loisirs

Monsieur Didier BESSEYRE



Destinataires :

- ❖ DDCS du 78
- ❖ M. Le président du CSLBF.
- ❖ Secrétaire du CSE Siège de la BDF.
- ❖ Responsable du Centre Aéré du CSE Siège de la BDF
- ❖ Surveillants MNS-BNSSA-BEESAN.
- ❖ De l'ensemble usagers du CSLBF par, l'affichage récapitulatif à l'entrée de la piscine et l'accueil
- ❖ Gérants du CSLBF

	<h1>POSS 2021</h1>	<p>CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE</p> <p>57 Ile de la Loge - 78380 Bougival ☎ 01 39 69 04 60 -</p> <p>✉ contact@cslbfbougival.com</p> <p>www.cslbf-bougival.com</p>
--	--------------------	---

10. ANNEXE N° 1 : AVENANT AU POSS – CRISE DE LA COVID

Cet avenant tiens compte de la réglementation du moment et décrit les spécificités mises en œuvre dans le POSS dans le cadre de la crise sanitaire actuelle : Covid.

De ce fait, ci-dessous sont présentées les mises à jour des paragraphes suivants :

MISE A JOUR DU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ETABLISSEMENT

Réduction de la FMI de plus de 30 % pour respecter la distanciation en répartissant tout notre public sur tout l'espace disponible : les 2 bassins, les gradins et le solarium.

Fréquentation Maximale Instantanée limitée (FMI- Covid) : 500

MISE A JOUR DU PROCESSUS D'INTERVENTION

- ◀ Un souci particulier dans le traitement de la victime sera appliqué, pour préserver le secouriste des risques de contamination.
- ◀ Notamment en évitant le recours au « bouche à bouche », si possible
Une réunion d'équipe des MNS précisera ce point.

MISE A JOUR DU MATERIEL DE SECOURS DISPONIBLE

1. MATERIEL DE SAUVETAGE COMPLEMENTAIRE

- ◀ 2 nouveaux masques de snorkeling
Qui permette au secouriste d'intervenir, tout en protégeant son visage.

Mise à jour « IMPORTANT » :

- ◀ Les 2 masques de snorkeling sont nettoyés à chaque prise de poste et sont affectés pour la durée du service à un MMS désigné.
NB : ceci pour éviter tout échange de matériel sans une phase de désinfection, entre.



POSS 2021

CENTRE SPORTS ET LOISIRS DE LA BANQUE DE FRANCE

57 Ile de la Loge - 78380 Bougival
☎ 01 39 69 04 60 -

✉ contact@csلبf-bougival.com

www.csلبf-bougival.com

11. ANNEXE N° 2 : EN CAS D'ACCIDENT OU INCIDENT

EN CAS D'ACCIDENT ou INCIDENT

1 – PREVENIR les SECOURS EXTERNES

SAMU **15**

POMPIERS D'un mobile **112**

D'un téléphone **18**

POLICE **17**

2 – TRANSMISSION du BILAN aux SECOURS

Message type d'alerte

- 1) NOMBRE DE VICTIMES – SEXE – AGE – CAUSES
- 2) MENTIONNER S'IL Y A PERTE DE CONSCIENCE, RESPIRATION, BATTEMENTS DE CŒUR
- 3) EXPLIQUER CE QUE FAIT LE SAUVETEUR
- 4) ADRESSE DU SITE : 57 ILE DE LA LOGE
- 5) Prendre le pont situé en face du restaurant sur la N13, puis prendre à gauche après le pont et le site se trouve à 300 m sur la gauche (grand parking ou l'on voit un grand dôme vert)
- 6) TELEPHONE : 01.39.69.04.60

3 - JOINDRE la GERANCE du CSLBF au

01.39.69.04.60

4 – le GERANT ATTEND les SECOURS au portail blanc

5 – ATTESTATION (à remplir a posteriori au bureau des gérants)

- Renseignements sur l'identité du ou des témoins : prendre une copie de la CARTE D'IDENTITE.
- Noter la profession, le lien de parenté ou d'alliance avec la victime ainsi que les coordonnées téléphoniques.
- Mentionner les faits que vous avez constatés et auxquels vous avez assisté avec toutes les précisions utiles de temps, de lieu et de circonstances à l'exclusion de toute opinion personnelle.
- Faire dater et signer le ou les témoins car ce document est destiné à être produit en justice.

12.ANNEXE N° 3 : PLAN GENERAL POUR LES SERVICES D'URGENCE

